



Mutation d' un poste agent territorial

Par **racape_old**, le **22/11/2007** à **11:55**

actuellement je suis agent territorial en congé parental depuis 18 mois, mon congé se termine dans un an ,en sachant que j' habite à 80 kms de mon travail , mon but est de me rapprocher de mon domicile que dois je faire pour demander une mutation si possible etre prioritaire dans les collectivités territoriales.